Secret et obscénité dans le *Passavant* de Théodore de Bèze

Stratégie rhétorique ou écho des circonstances ?

Mathieu de La Gorce
Université Paris-Nanterre

Résumé : L'*Epistola Magistri Benedicti Passavantii* de Théodore de Bèze (1553) est une satire réformée, qui se présente comme une épître rédigée en latin macaronique. Benoît Passavant, disciple imaginaire de Pierre Lizet, célèbre pourfendeur de la Réforme, rapporte à son maître les moqueries des Genevois contre ses derniers écrits. Obligé de cacher ses sentiments, mais reconnaissant intérieurement les fautes de l'Église romaine, il relate sa gêne et sa honte, sous la forme d'une introspection burlesque. Sous le sceau du secret, il dévoile aussi les mensonges de son maître, et va jusqu'à évoquer ses désordres corporels. Obscénité et scatologie accompagnent une vérité révélée sans fard. Le motif du secret intercepté entre curieusement en résonnance avec la situation de Bèze, attaqué pour ses mœurs à cette période. Il reste que son efficacité rhétorique lui a valu d'être souvent repris dans la satire anticatholique des décennies suivantes.

Mots-clés : autobiographie, Bèze, burlesque, Calvin, commentaire, épître, espionnage, Genève, humanisme, introspection, latin macaronique, Lizet, obscénité, Passavant, protestantisme, récit de voyage, Réforme, Renaissance, satire, scatologie, secret, XVI^{e} siècle.

Cette lecture du *Passavant* de Théodore de Bèze est la poursuite d'une réflexion sur la présence de l'obscène et du scatologique dans les discours satiriques [1]. Partant de l'étonnement que peut susciter leur présence dans un genre qui entend réformer les mœurs – et même la religion, au siècle de la Réforme –, nous en étions arrivé à l'hypothèse selon laquelle cet élément *satyrique* n'était pas seulement un dérapage, une « scorie gênante [2] », mais l'accompagnement efficace d'une parole revendiquant

1. Mathieu de La Gorce, « La mise à nu, point de convergence entre les discours satiriques et la "satyre" érotique des années 1600-1625 ? », *in* Julien Goeury et Guillaume Peureux (dir.), *Discours satirique et poétiques de l'actualité*, *Albineana 29*, *Cahiers d'Aubigné*, Niort, 2017, p. 149-168.

2. Une mise en garde contre une telle lecture était suggérée par Jean-Raymond Fanlo, « Du *Reveille-matin des François* à la *Confession du sieur de Sancy* : quelques remarques sur les enjeux théologiques et politiques de l'obscénité », *in* Pierre Martin et Marie-Hélène Servet (dir.), *Calomnie, rumeur, désin-*

en premier lieu son franc-parler, contre les autorités, les usages et les apparences trompeuses. Parler cru, c'est parler vrai. Il était apparu en outre que dans le courant d'écriture satirique qui accompagne le développement de la Réforme, cette alliance paradoxale de la morale et du « bas corporel » était souvent favorisée par la présence du motif du secret. Ce dernier permet de présenter la mise à nu de la vérité comme un dévoilement, déjouant une dissimulation attribuée à l'adversaire, ou bien l'hypocrisie des règles sociales et des faux-semblants imposés par les traditions [3].

L'hypothèse que nous explorerons ici est celle d'une influence forte du *Passavant* de Théodore de Bèze dans le développement de ce motif ; l'importance du secret dans la *Satyre Ménippée*, la *Confession de Sancy* ou les *Tragiques* pourrait être liée à la fortune de cette épître fictive en latin macaronique, publiée en 1553, et qui connut au moins neuf rééditions jusqu'à la mort de Bèze en 1605 [4]. Nous reviendrons à cette occasion sur ce qui a valu au secret d'être souvent interrogé par le destinataire de ces Mélanges, François Lecercle : sa potentialité dramatique. Nous verrons selon quelles modalités la vérité est présentée dans cet opuscule comme un secret intercepté, à travers les détours d'une fiction aménagée pour les besoins de la persuasion rhétorique. Mais nous verrons également que ce motif porte la trace des circonstances dans lesquelles a été publiée cette épître romancée. S'interroger sur la place du secret dans cet écrit conduit ainsi à aborder la question plus large de l'équilibre entre stratégie rhétorique et réponse aux *stimuli* de l'actualité dans l'écriture satirique.

1 Un secret à plusieurs degrés

Sur le fond, l'*Epistola Magistri Benedicti Passavanti* est un commentaire : elle répond à une offensive de Pierre Lizet, abbé de Saint-Victor, ancien premier président du Parlement de Paris, grand pourfendeur d'hérétiques, qui a fait paraître en 1551 un recueil de neuf traités contre l'hérésie « pseudo-évangélique [5] ». Le *Passavant* s'attache à en démonter les principaux arguments, chapitre par chapitre, évoquant successivement la prééminence des Écritures sur les décrets et canons ; la pratique du jeûne, des mortifications, et des rites réprouvés par les « pseudo-évangéliques » ; le caractère universel de l'Église romaine ; l'hérésie du principe *scriptura sola*, etc. [6] L'une des stratégies qui dominent le *Passavant* consiste à montrer que les arguments de Lizet sont autodestructeurs ; on apprend d'emblée que selon les Genevois, le meilleur moyen de

formation : l'Histoire du Père Henri, jésuite et sodomite, *Albineana 23*, *Cahiers d'Aubigné*, Niort, 2011, p. 391.

3. Ce combat pourrait être le point de rencontre entre la satire politique des conflits religieux et la poésie érotique, dite « satyrique », qui se développe à l'aube du XVII[e] siècle.

4. Théodore de Bèze, *Le Passavant*, éd. et trad. Jeltine Lambertha Regina Ledegang-Keegstra, Leyde, 2001, « Introduction », p. 12 et 153.

5. *Petri Lizeti Alverni montigenae, utroque iure consulti, primi dum hos libros componeret, officium Praesidis in supremo regio Francorum consistorio exercentis ; nunc cum in lucem edit, Abbatis commendatarii S. Victoris, Adversum pseudo evangelicam haeresim libri seu commentarii novem duobus excusi voluminibus*, Paris, Poncet Le Preux et Michel Vascosan, 1551.

6. Théodore de Bèze, *Le Passavant*, éd. cit., resp. p. 200, 210, 216, 218 (nous citons la page paire, la page impaire contenant la traduction française). Comme l'a signalé Claude Longeon, ces arguments n'apportent rien de neuf et sèment plutôt une certaine confusion (« Pierre Lizet et le démon de midi », *in* Pierre Aquilon, Jacques Chupeau, François Weil (dir), *L'Intelligence du passé : les faits, les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond,* Tours, Publications de l'Université François Rabelais, 1988, p. 109).

combattre ses discours pourrait être de les réimprimer [7]. Inutile de tout commenter dans ces conditions : assez vite, Passavant affirme qu'il ne passera pas en revue tous les arguments ridiculisés par les Genevois, mais se contentera de quelques exemples [8], et finalement il se limite au premier livre. Il s'agit plus d'imprimer un mouvement critique que de régler vraiment le sort des traités de Lizet, ce qui ne pourrait qu'assécher l'intérêt du lecteur (et sans doute celui de l'auteur). Cette épître recevra une réponse, *Le Passevent parisien* d'Antoine Cathelan, moine défroqué venu à Lausanne suivre les cours de Bèze, dont il est exclu en 1554 [9] ; la polémique, dans laquelle on retrouve Artus Désiré et Calvin, occupe toute la décennie [10] ; on en trouve encore des échos dans les *Satyres chrétiennes de la cuisine papale* et l'*Apologie pour Hérodote* [11].

Le *Passavant* est d'abord un commentaire, mais il est en réalité bien plus que cela. L'efficacité satirique du propos est sans doute l'une des raisons de l'emballement polémique qu'il a suscité. La volonté de produire un texte divertissant est ici manifeste ; il ne s'agit pas en premier lieu de contester les arguments de Lizet, mais plutôt de les tourner en ridicule dans un opuscule railleur. Le *Passavant* est un commentaire romancé, sous la forme d'un récit de voyage, lui-même transmis à travers une épître. L'intrigue est celle d'un récit d'espionnage : Bèze imagine que Lizet a envoyé son disciple Benoît Passavant à Genève, pour observer Calvin, la vie des Genevois et leur réaction à son terrible ouvrage [12]. Ce personnage semble désigné d'emblée comme l'archétype du catholique ignorant, à la fois *benêt* et *pas savant*, que ses adversaires n'auront pas de mal à ridiculiser. Mais ces deux noms ont leur ambivalence : « Benoît » est avant tout celui qui est béni, surtout dans la forme latine *Benedictus*. Et n'être pas savant n'est pas toujours vu comme un défaut par les humanistes, singulièrement dans les contextes polémiques [13]. L'ignorance de Passavant en fait un témoin

7. *Le Passavant*, éd. cit., p. 210 (Jean Calvin reprend cet argument dans la *Reformation contre Antoine Cathelan, jadis cordelier albigeois*, dans *Recueil des opuscules* [1566], éd. Max Engammare, Droz, Genève, 2004).

8. *Id.*

9. Cathelan, Antoine [att. à], *Passevent Parisien respondant a Pasquin Rommain. De la vie de ceux qui sont sont allez demourer et se disent vire selon la reformation de l'Evangile, au pais jadis de Savoye : et maintenant soubz les Princes de Berne, et Seigneurs de Geneve : faict en forme de Dialogue*, [s.n.], Lyon, France, 1556 ; voir *Le Passavant*, éd. cit. p. 23 ; Alain Dufour, *Théodore de Bèze, poète et théologien*, Genève, Droz, 2006, p. 32.

10. Calvin, *Reformation contre Antoine Cathelan*, éd. cit. Voir aussi les autres titres cités par Charles-Antoine Chamay dans son édition des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* de Théodore de Bèze (Genève, Droz, 2005, p. XIII *sq.*), et par Daniela Solfaroli Camillocci (« Genève dans la polémique religieuse autour de Bèze », *in* Iréna Backus (dir.), *Théodore de Bèze (1519-1605)*, actes du colloque de Genève (sept. 2005), Genève, Droz, 2007, p. 105.

11. Respectivement 1560 et 1566. Sur l'attribution des *Satyres chrestiennes* à Théodore de Bèze, proposée initialement par E. Droz, voir A. Chamay, *op. cit.*, et « Bref retour sur la paternité des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (1560) », dans *Théodore de Bèze (1519-1605)*, *op. cit.* p. 417-428 (les autres auteurs supposés étaient C. Badius, P. Viret ou une coopération à trois).

12. Le polémiste catholique Artus Désiré prétend rendre compte d'une telle observation dans *Les Combatz du fidelle papiste, pélerin romain, contre l'apostat priapiste tirant à la synagogue de Genève, maison babilonicque des luthériens. Ensemble la description de la Cité de Dieu assiégée des hérétiques*, Rouen, Robert et Jehan du Gort, 1550 ; loin d'être une « nouvelle Jérusalem », Genève se révèle être la « porte de l'enfer » (Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu, la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610,* Paris, Champ Vallon, p. 196). Comme le *Passavant*, les *Combatz* commentent l'édit des barbes, auquel ils consacrent une division ; ils se terminent par une « Complaincte de l'Eglise », à laquelle répond peut-être la « Complainte de Messire Lizet sur le trespas de son nez » des *Satyres chrestiennes* (voir infra n. 34). Bèze s'attaque à Lizet mais sa rhétorique semble répondre à celle de Désiré, qui en est comme lui à ses débuts. Voir aussi Solfaroli Camillocci, art. cit., p. 103.

13. En dehors de ces calembours, dont on trouve des échos dans la 3e *Satyre chrestienne* (éd. cit., p. 50), des identifications avec des personnages réels ont été proposées (*ibid.*, p. 48). D'autres souvenirs

fiable, incapable de mentir efficacement – une préfiguration du témoin que convoquera Montaigne pour obtenir un rapport fidèle sur les cannibales [14].

Le personnage est donc à double face : il est un innocent missionné pour manigancer contre les réformés. Chargé de surprendre les secrets des Genevois et de confirmer les rumeurs qui courent sur leur train de vie, Passavant relaie la *libido videndi* de son maître [15]. Il rend son rapport, manifestant un mélange de malaise et de goût pour ce pèlerinage voyeur. Sa simplicité ne lui donne pas de pureté morale ; elle se traduit plutôt par le fait qu'il n'est capable ni d'assurer correctement sa mission, ni de dissimuler son échec. Il est à la fois idiot et transparent. Ce dernier trait est lié à la fiction du compte-rendu épistolaire, impliquant que ce personnage relate en détail ce qu'il voit, ce qu'il ressent, et jusqu'à ses rêves tourmentés. On l'aura compris, c'est par là que le dévoilement s'inverse.

2 L'inversion de la révélation

Passavant ne cache rien ; cette transparence est dangereusement réversible. On devait voir les Genevois trahir leurs vices et leur bêtise ; cette ruse tombe à plat. L'exploration de leur cité s'annonce plaisamment comme la visite d'une *terra incognita*, rappelant le ton de l'*Utopie* et des récits de voyage. Mais la déception est rapide et la description des autochtones est réglée en quelques lignes : ils utilisent des escabeaux comme « nous », parlent et mangent comme un chacun [16]. On devait aussi assister à leur terreur face aux attaques de Lizet ; à l'inverse, Passavant relate comment il a dû faire face à leurs réactions goguenardes et à leurs commentaires accablants, dont il n'épargne pas son destinataire, comme poussé par un excessif souci d'exhaustivité. Pire encore, pris dans le flot des discours, il omet régulièrement de marquer syntaxiquement la citation de discours et semble prendre leurs contestations à son compte [17]. Le lecteur est ainsi pris dans un jeu de double énonciation. Au lieu d'assister à la déconfiture des réformés, il est amené à imaginer la situation du destinataire de l'épître, Lizet, contraint d'affronter *la vérité* (celle des Genevois et de l'auteur) sans pouvoir réagir,

étymologiques pourraient intervenir : le terme « passavent » a désigné au Moyen Âge une bannière, puis une machine de guerre, se présentant comme une tour roulante (TLF, art. « Passavent »). On ne peut exclure que Bèze ait en tête ces anciens usages, qui redoubleraient l'ironie du terme – en revanche, le terme de marine désignant un pont permettant de passer d'un bord à l'autre du bateau, qui aurait aussi sa pertinence métaphorique, est plus tardif. Les réponses, évoquant « Passevent » et « Passepartout », feront encore évoluer cette onomastique. En aval, le personnage de Bèze a-t-il cédé son patronyme au cynique Robert Passavant des *Faux-Monnayeurs* ? Leur rapport à la vérité et à l'idéal de l'auteur est comparable, et la critique gidienne identifie ce personnage comme celui qui à la fois n'est pas-savant, et passe-avant (Roger Michel Allemand, *Gide,* Les Faux-Monnayeurs, Ellipses, 1999, p. 96). Mais les rapports de Gide avec les fondateurs de la Réforme rendent cette hérédité beaucoup moins plausible : comme l'a souligné Frank Lestringant, on ne trouve qu'une mention positive de Calvin sous sa plume, et il est allé jusqu'à dire son horreur pour le réformateur, créateur d'une nouvelle orthodoxie, aussi enfermante et mortifère que celle du catholicisme (Frank Lestringant, *André Gide, l'inquiéteur*, t. I, *Le Ciel sur la terre ou l'inquiétude partagée (1869-1918)*, Paris, Flammarion, 2011, p. 663). Ses rapports avec les autres réformateurs paraissent plus que distants.

14. *Essais*, XXXI, « Des cannibales », éd. P. Villey, Paris, P.U.F., 1965, p. 205.

15. Sur le mythe de Genève, construit notamment par A. Désiré, voir Alain Dufour, « Le Mythe de Genève au temps de Calvin », *Revue Suisse d'Histoire*, n° 9, 1959, p. 489-518 ; Olivier Fatio, *Le jeûne genevois. Réalité et mythe*, Genève, Droz, 1994.

16. Éd. cit., p. 195. C'est l'un des passages où se laisse sentir une influence probable de l'*Isle sonnante* de Rabelais, que Bèze a pu lire sous une forme manuscrite (*ibid.*, p. 99).

17. Il démontre par exemple que les concepts utilisés par les théologiens catholiques gauchissent les Écritures et relèvent de « fatuissimas, stultissimas, impiissimas… glossas », avant de se rattraper en concluant après plusieurs lignes : « Ecce quod dicunt haeretici » (*ibid.*, p. 238).

d'une part à cause de la distance et du différé de l'échange, et d'autre part parce que sur place, Passavant doit garder son masque.

L'espionnage produit donc ses fruits, mais pas dans le camp voulu : si les Genevois restent des silhouettes n'accrochant pas le regard, on en voit plus qu'on ne l'aurait voulu du côté catholique. Le secret se laisse percevoir d'abord à travers les efforts de Passavant pour dissimuler son identité. Prendre un masque pour mettre au jour l'hypocrisie de ses adversaires est un stratagème douteux. L'épistolier ne cesse de mentionner cette posture inconfortable, insistant notamment sur la nécessité de se contenir [18] et sur la difficulté de faire bonne mine (« *bonam minam* ») face aux contestations railleuses des réformés [19]. Au lieu de visiter la cité hérétique, nous plongeons dans son for intérieur [20]. Le rire des Genevois devient un tribunal d'inquisition ; contraint de se cacher pour faire ses vêpres, Passavant prend presque les traits d'un chrétien persécuté [21]. On peut y voir un écho ironique aux interrogations des protestants sur l'attitude à adopter lorsque l'on vit en pays papiste, auxquelles Calvin a notamment consacré un opuscule en 1543 [22]. Il est évidemment cocasse de placer dans cette situation un espion catholique en mission à Genève. Ses geignements ne peuvent émouvoir personne, car ils résultent d'un stratagème machiavélique et émanent d'un Gygès élevé à l'école du mensonge, comme il le dit lui-même [23].

Encore n'est-ce là qu'un effet second de cet espionnage réversible. Passavant épie les Genevois, mais nous interceptons aussi ses confidences, lesquelles concernent autant son destinataire que lui-même. Les espions sont espionnés, par un lecteur à qui cette indiscrétion est imposée : c'est par ce biais qu'interviennent l'obscène et le scatologique. Sous le sceau de la confidentialité, Passavant révèle que son maître a monté un stratagème de mauvaise foi, ment volontiers s'il le faut et ne cesse de manipuler la vérité dans ses écrits ; mais le lecteur sera en premier lieu frappé par des images montrant le maître et son disciple pétant et se vidant dans leurs chausses, et par les allusions à la sexualité désordonnée de Lizet. Le commentaire sarcastique de son texte par les Genevois se double ainsi d'un dispositif de révélation autodestructrice plus terre-à-terre, mais renvoyant au même principe d'une morale déviante. L'obscénité des corps se révèle être le reflet d'un état de fait plus grave : l'obscénité de la liturgie et de la théologie romaines.

18. *Ibid.*, p. 192-194 : « et ego mordebam mihi linguam… tamen ego dicebam intra meos dentes… » (« et moi je me mordais la langue… je me disais quand même entre les dents… »).

19. *Ibid.*, p. 191 : « feci bonam minam » (« je fis bonne mine »), 194 : « feci optimam minam » … ; p. 206, il ajoute qu'il se comporte ainsi comme les courtisans.

20. *Ibid.*, p. 206 : « …ego, ut dicam tibi verum, dicebam in corde meo » (« à vous dire la vérité, je me disais en moi-même…).

21. *Id.*

22. *Petit traitté monstrant que doit faire un homme fidele cognoissant la verité de l'Evangile, quand il est entre les Papistes*, dans *Recueil des opuscules [1543-1544]*, éd. Max Engammare, Droz, Genève, 2003.

23. Éd. cit., p. 212 (« in schola mendaciorum ») ; Passavant évoque régulièrement les mensonges de son maître, qui ne sont pas un secret entre eux. La *Donation de Constantin* est évoquée comme une origine possible de ce mensonge institutionnalisé (p. 216).

3 Obscénité et scatologie

Une série de remarques scatologiques figure le trouble de Passavant dans sa confrontation avec la vérité (genevoise) sous la forme d'une présence corporelle déréglée : il avoue avoir failli vider ses intestins dans ses chausses en voyant Calvin [24] et finit son discours par un pet [25]. Le nom même de Passavant se révèle porteur d'une connotation moins transparente que celles que nous évoquions, mais sans doute claire pour les contemporains : c'est le nom de l'un des jeux favoris de Gargantua, encore appelé « poussavant », jeu de boules qu'une chanson de Clément Janequin décrit aussi comme un jeu érotique [26].

Confidence et entre-soi conduisent surtout Passavant à évoquer les désordres du corps de son maître, suivant des modes de présence variés, souvent irréels. Le plus attendu est celui de la plaisanterie des Genevois, que Passavant ne manque pas de rapporter ; ils accusent ainsi Lizet d'argumenter comme s'il bridait sa mule par la queue [27], avec autant d'à-propos que s'il faisait dans ses chausses pendant la messe [28], et le jugent digne de finir sa vie dans des latrines fétides [29]. Le ravageur souci d'exhaustivité de Passavant, qui le conduit à rapporter trop scrupuleusement les propos des Genevois, s'exerce aussi aux dépens du pape : il évoque les brocarts des Genevois sur sa chaise percée, où il « cacaturie » et s'essuie le fondement [30], mentionne des pontifes voués à la sodomie et à la prostitution, et constate que le terme même de *papa* renvoie à sa nature hermaphrodite – confirmée par le prénom composite du pape actuel, « Joannes-Maria [31] ». L'Église quant à elle est dénommée « *Sancta Mater nostra meretrice Romana Ecclesia* », et qualifiée plus loin de « *meretrix meretricissima, quae [...] divaricavit tibias suas sub omni arbore...* [32] ».

De manière plus troublante, le jeune clerc relate deux de ses rêves. Ces derniers ont un statut singulier, car ils ne sont pas de réels aveux, ne rapportent rien qui soit réellement advenu, et donnent cependant le sentiment de parler sans fard. Ce sont des visions fantasmagoriques, mais Passavant les livre sans filtre, créant une légère confusion entre deux catégories pourtant bien distinctes, la sincérité et la vérité. L'un d'eux mentionne comme une vision admirable (« *una mirabilis visio* ») son maître laissant échapper un pet tiré des profondeurs (« *bombinastis altissime* ») en pleine

24. *Ibid.*, p. 208 : « ... ita sunt commota viscera mea, ut [...] ego fere facerem totum in caligis meis » (« mes intestins furent si émus que [...] je faillis tout faire dans mes chausses »).

25. *Ibid.*, p. 264 : « Et ecce unum bombum pro istis haeriticis » (« Et voici encore un pet pour ces hérétiques »).

26. Frank Dobbins, « Les récits musicaux de Rabelais », *in* Diane Desrosier, Claude La Charité, Christian Veilleux, Tristan Vigliano (dir.), *Rabelais et l'hybridité des récits rabelaisiens*, *Études rabelaisiennes*, t. LVI, Genève, Droz, 2017, p. 657-675. Sur l'influence plus globale de Rabelais sur le *Passavant*, voir Ledegang-Keegstra, éd. cit., p. 87 *sq.*, et Charles Bost, « Théodore de Bèze et Rabelais, le *Passavant* », *Revue du seizième siècle*, n° XIX (1932/33), p. 282-290. Nous n'y revenons pas mais cette influence est bien entendu une explication forte de la présence du bas corporel dans cet opuscule.

27. Éd. cit., p. 212.

28. *Ibid.*, p. 250.

29. *Ibid.*, p. 232.

30. *Ibid.*, p. 200 (« in qualitate humanitatis suae cacaturiantis », « en qualité de son humanité " cacaturiante " »).

31. *Ibid.*, p. 203.

32. « Catin et archicatin, qui a écarté ses jambes sous tous les arbres... », *ibid.*, p. 219 (allusion à Jr 3, 13 et Ez 16, 25 ; nous suivons ici la traduction d'I. Liseux, légèrement adoucie par J.L.R. Ledegang-Keegstra).

célébration ; l'événement est interprété par un hérétique surgi de nulle part comme le miracle d'une parole délivrée par la bouche de derrière (« *per ostium de retro*[33] »), dont l'odeur pourrait remplacer l'encensement. Une autre vision, définie comme une figure de « Potyposis », met en scène l'abbé de Saint-Victor chevauchant sa mule à l'envers, le nez sur son postérieur, et marchant à reculons[34]. Sur un mode moins hypothétique, l'entre-soi favorise plusieurs allusions sexuelles, évoquant les dégâts de la vérole (aggravés par l'alcoolisme). Passavant fait allusion au nez rubicond de son maître, trahissant à la fois son alcoolisme et sa maladie vénérienne[35], évoque sa barbe rongée par la maladie[36], et le renvoie en fin de livre à ses femmes et aux onze mille vierges qui se tiennent autour de son abbaye[37]. J.L.R. Ledegang-Keegstra note une intrigante ressemblance entre ce personnage et le Bacchus du *Cinquiesme livre* (ch. 38), « rouge comme un cherubin, sans un poil de barbe au manton[38] ».

Les plaisanteries obscènes et scatologiques sont un adjuvant de lecture ; elles ont vocation à rendre divertissante (pour qui peut s'amuser à cette raillerie iconoclaste) la lecture du commentaire suivi du traité de Lizet. Mais dans la fiction de l'échange épistolaire, elles produisent aussi, sur le mode du canular, un effet de validation. Elles donnent à entendre que les deux interlocuteurs se parlent sans dissimulation. Elles sont enfin le signal, hautement visible, d'un fait plus grave mais plus difficile d'accès, l'obscénité de la liturgie et de la théologie romaines. Le traité donne à entendre que ces manifestations corporelles ne sont que le prolongement d'un obscénité spirituelle bien plus grave. Citant le propos d'un *haereticus,* Passavant évoque « l'horrible blasphémie de ces papes antéchrists fétides », puis « les excréments que le diable a vomis par la bouche des papes », lesquels suggèrent une analogie entre la bouche du pape et le cul du Diable[39]. Le rapprochement étymologique entre le latin *Decretalia* et l'allemand *Drek* est interprété comme une allusion au nez de Lizet, qui se délecte à fouir les ordures[40]. Plus ponctuellement, Passavant avoue lâcher des « pets en droit canon[41] », évoque les « ordures fétides du droit canonique[42] », et reconnaît que la vérité oppose à son maître un « démenti fétide » qu'il est obligé d'avaler[43].

Le latin macaronique ajoute son sel à ce discours gouailleur[44]. Cet idiome créateur de complicité potache permet à la parole de se délier, en jouant sur l'équilibre entre opacité et transparence ; on s'amuse sans trop de scrupules de cette scatologie à demi

33. *Ibid.*, p. 206.

34. *Ibid.*, p. 214 ; v. *Quart Livre*, ch. XLV (et le commentaire de cet intertexte, éd. cit., p. 94).

35. *Le Passavant*, éd. cit., p. 220. Ces détails biographiques sont très probablement imaginaires (*ibid.* p. 104). Ils sont développés dans les 122 vers de la « Complainte de Messire Lizet sur le trespas de son nez » intégrée à la 7e pièce des *Satyres chrétiennes de la cuisine papale*, et adjointe au *Passavant* dans une édition de 1584 (*ibid.*, p. 155, et p. 361-373 pour l'édition critique proposée par Ledegang-Keegstra).

36. *Ibid.*, p. 218 (c'est aussi une allusion à l'édit des barbes de 1535 dont Lizet estimait être l'instigateur, *ibid.*, p. 279).

37. *Ibid.*, p. 264.

38. *Ibid.*, p. 102. Sur les rapports de Bèze avec le *Cinquiesme livre*, voir supra n. 13.

39. *Ibid.*, p. 204.

40. *Id.*, et n. p. 298 ; J.L.R. Ledegang-Keegstra signale la présence de cette image dans le *Traité des Scandales* de Calvin (1550).

41. *Ibid.*, p. 208

42. *Ibid.*, p. 206, 214.

43. *Ibid.*, p. 210.

44. *Ibid.*, p. 73-85 ; voir Carole Primot, *Une infinité de plats Maccaronesques : édition critique de l'*Histoire macaronique *et de la* Bataille entre les Mouches et les Fourmis *d'après Folengo (1606)*, thèse, Univ. F. Rabelais de Tours, 2013.

savante. Gallicismes et gauloiseries se conjuguent pour travestir la langue des clercs. Mais cette langue est aussi un instrument de salissure supplémentaire. Passavant explique que les Genevois l'ont éclairé sur des choses que son maître même ne comprendrait pas plus qu'il ne comprend le grec, l'hébreu et le latin élégant (« *elegans Latinum*[45] »), et lui conseille à la fin de son épître de se faire aider d'un bénédictin pour répondre à ses adversaires, étant donné qu'il ne sait pas parler le latin[46]. Derrière ces remarques se laissent entendre toutes les plaisanteries des humanistes et des réformés sur le latin des ecclésiastiques, langue bâtarde, qui coupe des simples ouailles de leurs pasteurs et de la parole divine sans être un vrai idiome universel, car elle se déforme en fonction des parlers nationaux, comme l'illustrent l'écolier limousin et les clercs de Des Périers. Le latin couvre les grossièretés d'un voile de dignité, mais chez ce poète néolatin qu'a d'abord été Bèze, la langue du *Passavant* est en réalité une salissure supplémentaire.

4 Le double langage des circonstances

Les circonstances dans lesquelles se tient l'affrontement entre Bèze et Lizet fournissent beaucoup d'éclaircissements sur la virulence de cet opuscule ; mais elles incitent aussi à s'interroger sur une certaine ambivalence du motif du secret, qui pourrait faire écho à la situation de Bèze plus qu'à celle de Lizet.

Une explication de l'ardeur polémique de ce traité est certainement l'identité de Pierre Lizet, son action contre les évangélistes et les réformés, et sa situation particulière dans les années 1550. Diplômé en droit à 27 ans, il entre au service de Louis XII et devient avocat de François I^er^ à partir de 1517 ; c'est sans doute durant cette période qu'il écrit la première version de ses écrits contre les luthériens[47]. En 1529 il est nommé premier président du Parlement de Paris, où il contribuera à la condamnation de Pierre Servet, à divers arrêtés contre les livres évangéliques et à l'exécution d'Étienne Dolet en 1546 ; il est l'un des instigateurs de la Chambre ardente en 1547, où il prononce 27 peines de mort[48]. C'est à cette époque que Théodore de Bèze entre dans sa ligne de mire. Lizet prononce un arrêt de saisie de ses biens en avril 1549, et le condamne en mai à être brûlé en effigie. Au printemps de 1552, cinq de ses étudiants partis exercer leur mission pastorale en France, dont un avait été son secrétaire et avait logé chez lui, sont emprisonnés ; ils sont exécutés en mai 1553[49].

Mais ces années 1550 sont aussi le moment de la déchéance de Lizet. Impitoyable mais fidèle à ses principes et à une conception légitimiste du pouvoir royal, réputé pour son

45. *Ibid.*, p. 224.

46. *Ibid.*, p. 264. Comme le remarque J.L.R. Ledegang-Keegstra, il dit « loqui latinum » au lieu de « loqui latine » (*ibid.* p. 83). En somme le latin macaronique, qui respecte les désinences et limite les intrusions vernaculaires, se distinguant en cela du latin de cuisine, est œuvre de puristes (*ibid.*, p. 78, 131).

47. *Ibid.*, p. 33.

48. Arlette Jouanna *et alii, La France de la Renaissance, Histoire et dictionnaire,* Paris, Robert Laffont, 2001, p. 919 ; voir Nathanaël Weiss, *La Chambre ardente, étude sur la liberté de conscience*, Paris, 1889, rééd. Genève, Slatkine reprints, 1970 ; Frederic J. Baumgartner, *Henry II, King of France, 1547-1559*, Durham-Londres, Duke University Press, 1988.

49. *Le Passavant*, éd. cit., p. 38 ; voir Matthieu Lelièvre, *Portraits et récits huguenots*, Toulouse, Société des livres religieux, 1903 (2^e^ éd.). En dépit des efforts des autorités bernoises, leurs appels furent rejetés par le Parlement. En 1597, Bèze intègre à une réédition de ses *Poemata* une « Elegia in quinque constantissimos christi Martyres, Lugduni crematos XVI. calend. Junii an. 1553 ».

franc-parler [50], il s'attire l'inimitié des Guise, notamment à propos de leur prétention au titre de princes, qu'il aurait dénoncée comme une spoliation. Il est destitué en 1550, et obtient de justesse l'abbaye de Saint-Victor. Toutefois cette disgrâce ne le rend pas inactif ; elle lui donne le temps de publier ses écrits contre les « pseudo-évangélistes », laissés en dormance pendant qu'il poursuivait les hérétiques par le droit, et lui permet de disposer d'une bibliothèque riche de plus de 500 volumes [51].

Cette conjoncture peut contribuer à expliquer que Bèze s'en prenne à lui. Au ressentiment peut se combiner le souci de court-circuiter le déplacement de son combat du côté de l'écriture. En outre, si Lizet est sur le déclin, Bèze en est à ses débuts au sein de la réforme, et l'on peut comprendre qu'il s'en prenne à une autorité déchue, dont les persécutions sont néanmoins encore vives. Bèze s'est converti en 1548, et a gagné Genève la même année, renonçant à ses bénéfices ecclésiastiques. Il n'est pas encore théologien : il a fait des études de droit puis s'est consacré pendant dix ans à la poésie néolatine, vivant des bénéfices de sa prébende ecclésiastique, le prieuré de Longjumeau, hérité de son oncle. Cette formation n'est pas celle d'un pasteur, mais elle tombe à point nommé pour Calvin, qui lui confie la traduction des psaumes, laissée inachevée par Marot. Pierre Viret demande que lui soit confiée une charge d'enseignement à l'Académie de Lausanne. Il reçoit donc une formation théologique sur le tas, mais au contact des plus grands réformateurs. En 1553, le voici capable de contester les arguments avancés par un pourfendeur d'hérétiques ; Lizet n'est pas non plus un théologien qualifié, mais il connaît très bien le droit canon, et a une grande habitude de la controverse confessionnelle [52]. Le *Passavant* marque ainsi l'entrée en lice d'un jeune converti face à un pourfendeur de l'évangélisme sur le déclin ; il a été précédé de la *Zographia,* autre pamphlet en latin écrit en 1549, et représentant le polémiste catholique allemand Johann Cochlaeus, qui s'en était pris à Luther et à Calvin, sous les traits d'une bête monstrueuse à intégrer à l'*Historia animalium* d'un autre professeur lausannois, Conrad Gesner [53].

Ces conditions, et notamment le martyre des étudiants, auraient pu susciter une réaction plus virulente encore. Si les motifs du secret et de l'obscénité dévoilée donnent une certaine efficacité rhétorique à la dénonciation, ils introduisent aussi dans la réaction de Bèze une certaine médiatisation, une part de scénarisation incitant à un rire qui peut étonner, au vu des circonstances. Ce choix rhétorique peut être compris comme un moyen de rendre cette attaque acceptable par Calvin [54], et en même temps comme un hommage à Rabelais qui vient de disparaître, ce que paraît confirmer une amicale allusion à Pantagruel [55]. Il se pourrait néanmoins que ces motifs soient liés à des préoccupations plus propres à Bèze ; leur présence pourrait être un écho témoignant plus de sa situation que de celle de son adversaire. Il n'est pas certain que le motif du secret soit particulièrement adapté à la personnalité de Lizet. Son intransi-

50. Éd. cit., p. 18 ; Jouanna, *op. cit.*, p. 688, 919.
51. Éd. cit., p. 39 ; Jouanna, *op. cit.*, p. 919.
52. Éd. cit., p. 32.
53. *Brevis et utilis zographia Joannis Coclæ*, Bâle, J. Oporin, 1549 (éd. cit., p. 47 ; voir Droz, « Les Débuts de Théodore de Bèze à Genève », *Genava,* n° 3, 1965, p. 59-72).
54. *Ibid.*, p. 23, 90 ; en 1554, Calvin envoie une copie du *Passavant* à A. Blaurer en lui promettant un bon divertissement.
55. *Ibid.*, p. 202.

geance légendaire semble s'exprimer sans détour, avec une certaine droiture, que lui reconnaissent plusieurs chroniqueurs, et qui lui a valu sa disgrâce. Du côté de Bèze en revanche, il y a des choses à cacher, ou à faire oublier. Pour commencer, il publie sous l'anonymat. Ce choix répond sans doute aux besoins de la mystification, qui procède sans doute plus du canular que de ce que nous appelons la fiction. Le discours est censé avoir pour auteur Passavant ; la tromperie est probablement trop grosse pour être crue, mais afficher un nom d'auteur empêcherait le lecteur d'y adhérer un tant soit peu. Il reste que cet effacement est le premier secret du texte et qu'il entre en résonnance avec la situation de Bèze au début de sa carrière de réformateur. Prêter une vie secrète au vénérable Lizet revient à déplacer dans le camp adverse les doutes qui pèsent sur ses propres errements, dont il s'excuse lors de sa réception à l'Académie de Lausanne, dans la préface de son *Abraham sacrifiant* (1550) et plus tard dans la réédition expurgée des *Poemata* de 1569 [56].

On peut du moins y voir un jeu avec les accusations qui pèsent sur lui à cette époque, et dont Lizet est l'un des instigateurs. Ces dernières prennent appui sur la décade qui précède. Une fois obtenue sa licence de droit en 1539, Bèze s'est essentiellement consacré à l'amour de la poésie ; il en est sorti un recueil de poésies néolatines, qu'il publie en 1548 (en les dédiant à celui qui lui a transmis la passion des langues et des cultures anciennes, Melchior Wolmar [57]). Celles-ci contiennent des épigrammes célébrant ses amours imaginaires avec la belle Candida, inspirées des poèmes de Catulle dédiés à Lesbia. Ce recueil de jeunesse est très vite exploité par les adversaires de Bèze, d'autant qu'il contient quelques vers réellement licencieux [58]. Dès 1550, ils en ont publié trois éditions pirates, jugeant cette démarche suffisamment discriminante – on se rappelle que c'est la réponse aux traités de Lizet envisagée par les Genevois du *Passavant* [59]. Claude de Sainctes republiera en 1567 un poème mettant en parallèle l'amour de la jeune femme et l'amitié avec un garçon qui porte le nom de son frère, Audebert, mort en 1542 ; dans les échanges polémiques, celui-ci devient son mignon. En 1601, on lit encore sous la plume du père Coton une traduction tendancieuse de cette pièce, associant en termes crus l'amour de la femme et du garçon [60]. Les faits sont aggravés par le fait que cette décade assez oisive vouée à l'amour et aux Belles-Lettres [61] soit financée par une prébende ecclésiastique reçue en héritage ; avant de fuir à Genève, Bèze y renonce, ce qui lui vaut d'être accusé d'être parti avec un riche butin [62]. On associe aussi Candida à Claudine Denosse, jeune chambrière – donc de condition moindre – qu'il épouse en secret, en présence seulement de Conrad Badius

56. *Ibid.* p. 47 ; voir Hervé Genton, « Histoire des reproches adressés aux *Poemata* de Bèze par les polémistes luthériens », in *Théodore de Bèze (1519-1605)*, *op. cit.*, p. 164.

57. Alain Dufour, *op. cit.*, p. 13. Il a également publié en 1547 des *Tumuli Francisci primi* chez C. Badius.

58. Voir Léonie Ollagnier, « Grivoiserie, lapsus et jeux de mots dans l'œuvre de jeunesse de Théodore de Bèze », revue en ligne *Savoirs en prisme*, 2016, https://savoirsenprisme.com/numeros/05-2016-les-espaces-du-malentendu/grivoiserie-lapsus-et-jeux-de-mots-dans-loeuvre-de-jeunesse-de-theodore-de-beze/.

59. *Ibid.* p. 15.

60. Pierre Coton, *Contredits au libelle diffamatoire, intitulé,* Histoire notable de pere Henry Jesuite, bruslé à Anvers. . . , Lyon, Jacques Roussin, 1601 ; rééd. *in* Pierre Martin et Marie-Hélène Servet (dir.), *Calomnie, rumeur, désinformation. . . , op. cit.* p. 94.

61. La découverte en 1938 d'un recueil manuscrit par Henri Meylan a montré qu'en réalité, Bèze a aussi écrit des poèmes religieux et une églogue critiquant le pape durant cette période orléanaise, mais il ne les a pas publiés (Dufour, *op. cit.* p. 17).

62. Cathelan, *Passevent parisien,* éd. cit., p. 56.

et de Laurent de Normandie [63]. C'est alors qu'il tombe malade, croit mourir, se soumet au jugement de Dieu et se convertit. Ses *Poemata* ont paru en juillet 1548 ; en octobre il part avec Claudine pour Genève, où Calvin valide leur union, en novembre.

Ces circonstances mouvementées pourraient fournir un éclairage supplémentaire sur la place tenue par l'obscénité et ses rapports avec le secret dans le *Passavant.* Ses attaques contre le nez rouge de Lizet sont à la mesure des assauts qu'il a lui-même subis, et continuera de subir dans les années suivantes. Ses adversaires ont sali ses *Juvenilia* en les réduisant à leurs pointes grivoises, et attaqué ses mœurs ; il viole fictivement un échange entre l'abbé de Saint-Victor et son jeune disciple. Il ne peut pas espérer ainsi détourner réellement les regards par rapport à ses propres égarements – c'est plutôt le contraire qui se produira avec le *Passevent parisien* –, mais au moins salir en contrepartie, assez durablement, l'image de celui qui a accompagné sa conversion à la réforme d'une si dure persécution, et désigner une obscénité institutionnelle plus grave que ses frasques de jeunesse.

Il nous semble au terme de ce parcours qu'il faut considérer en parallèle les deux séries de causes qui éclairent la présence du secret et de l'obscénité dans cet écrit satirique. Les circonstances expliquent plus ou moins directement que Bèze invite ses lecteurs à intercepter un échange confidentiel, inversant les effets de l'espionnage fomenté par son adversaire. Mais elles n'expliquent pas tout, et ne doivent pas empêcher de considérer que rhétorique et fiction se développent selon leurs propres lois ; suivant l'impératif de communication efficace qui caractérise l'écriture satirique, la vérité dévoilée et l'obscénité fonctionnent à la fois comme moyens de salissure et comme indices de vérité. C'est ce qui leur permet, paradoxalement, de se placer au service d'un discours de réforme morale et de faire de ce texte un modèle important pour la satire réformée jusqu'à la fin du siècle. Il n'est pas sûr au demeurant qu'elles se soient jamais détachées des circonstances qui ont accompagné l'écriture de ce libelle, car ces dernières ont été incorporées par les discours polémiques, qui les ont colportées et amplifiées jusqu'à la mort de Bèze.

Bibliographie

Allemand, Roger Michel, *Gide,* Les Faux-Monnayeurs, Paris, Ellipses, 1999.

Baumgartner, Frederic J., *Henry II, King of France, 1547-1559*, Durham-Londres, Duke University Press, 1988.

Bèze, Théodore de, *Brevis et utilis zographia Ioannis Cochleae*, Bâle, Jean Oporin, 1549.

Bèze, Théodore de, *Le Passavant,* éd. et trad. de Ledegang-Keegstra, Leyde, Jeltine Lambertha Regina, 2001.

Bèze, Théodore de, *Poemata*, Paris, Conrad Bade, 1548.

Bèze, Théodore de [att. à], *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*, éd. Charles-Antoine Chamay, Genève, Droz, 2005.

Bost, Charles, « Théodore de Bèze et Rabelais, le *Passavant* », *Revue du seizième siècle*, n° XIX, Paris, Champion, 1933, p. 282-290.

Calvin, Jean, *Petit traitté monstrant que doit faire un homme fidele cognoissant la verité de l'Evangile, quand il est entre les Papistes*, dans *Recueil des opuscules [1543-1544]*, éd. Max Engammare, Genève, Droz, 2003.

63. Dufour, *op. cit.*, p. 20.

Calvin, Jean, *Reformation contre Antoine Cathelan, jadis cordelier albigeois*, dans *Recueil des opuscules* [1566], éd. Max Engammare, Genève, Droz, 2004.

Calvin, Jean, *Des Scandales* [1550], éd. Olivier Fatio, Genève, Droz, 1984.

[Cathelan, Antoine], *Passevent Parisien respondant a Pasquin Rommain. De la vie de ceux qui sont sont allez demourer et se disent vire selon la reformation de l'Evangile, au pais jadis de Savoye : et maintenant soubz les Princes de Berne, et Seigneurs de Geneve : faict en forme de Dialogue*, Lyon, [s.n.], 1556.

Chamay, Charles-Antoine, « Bref retour sur la paternité des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (1560) », in *Théodore de Bèze (1519-1605)*, actes du colloque de Genève (sept. 2005), Genève, Droz, 2007, p. 417-428.

Cochlaeus, Jean, *Brevis et utilis zographia*, Bâle, Jean Oporin, 1549.

Coton, Pierre, *Contredits au libelle diffamatoire, intitulé,* Histoire notable de pere Henry Jesuite, bruslé à Anvers. . . , Lyon, Jacques Roussin, 1601 ; rééd. *in* Pierre Martin et Marie-Hélène Servet (dir.), *Calomnie, rumeur, désinformation : l'*Histoire du Père Henri, jésuite et sodomite, *Albineana 23*, *Cahiers d'Aubigné*, Niort, 2011.

Crouzet, Denis, *Les Guerriers de Dieu, la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Paris, Champ Vallon, 1990.

Désiré, Artus, *Les Combatz du fidelle papiste, pélerin romain, contre l'apostat priapiste tirant à la synagogue de Genève, maison babilonicque des luthériens. Ensemble la description de la Cité de Dieu assiégée des hérétiques*, Rouen, Robert et Jehan du Gort, 1550.

Dobbins, Frank, « Les récits musicaux de Rabelais » ; *in* Diane Desrosier, Claude La Charité, Christian Veilleux et Tristan Vigliano (dir.), *Rabelais et l'hybridité des récits rabelaisiens*, *Études rabelaisiennes*, t. LVI, Genève, Droz, 2017, p. 657-675.

Droz, Eugénie, « Les Débuts de Théodore de Bèze à Genève », *Genava*, n° 3, Genève, 1965, p. 59-72.

Dufour, Alain, « Le Mythe de Genève au temps de Calvin », *Revue Suisse d'Histoire*, n° 9, Berne, 1959, p. 489-518.

Dufour, Alain, *Théodore de Bèze, poète et théologien*, Genève, Droz, 2006.

Fanlo, Jean-Raymond, « Du *Reveille-matin des François* à la *Confession du sieur de Sancy* : quelques remarques sur les enjeux théologiques et politiques de l'obscénité », *in* Pierre Martin et Marie-Hélène Servet (dir.), *Calomnie, rumeur, désinformation : l'*Histoire du Père Henri, jésuite et sodomite, *Albineana 23*, *Cahiers d'Aubigné*, Niort, 2011, p. 381-391.

Fatio, Olivier, *Le Jeûne genevois. Réalité et mythe*, Genève, Droz, 1994.

Genton, Hervé, « Histoire des reproches adressés aux *Poemata* de Bèze par les polémistes luthériens », in *Théodore de Bèze (1519-1605)*, actes du colloque de Genève (sept. 2005), Genève, Droz, 2007, p. 164-173.

La Gorce, Mathieu de, « La mise à nu, point de convergence entre les discours satiriques et la "satyre" érotique des années 1600-1625 ? », *in* Julien Goeury et Guillaume Peureux (dir.), *Discours satirique et poétiques de l'actualité*, *Albineana 29*, Niort, 2017, p. 149-168.

Lelièvre, Matthieu, *Portraits et récits huguenots*, Société des livres religieux, Toulouse, 1903 (2e éd.).

Lestringant, Frank, *André Gide, l'inquiéteur*, t. I, *Le ciel sur la terre ou l'inquiétude partagée (1869-1918)*, Paris, Flammarion, 2011.

Lizet, Pierre, *Petri Lizeti Alverni montigenae, utroque iure consulti, primi dum hos libros componeret, officium Praesidis in supremo regio Francorum consistorio exercentis ; nunc cum in lucem edit, Abbatis commendatarii S. Victoris, Adversum pseudo evangelicam haeresim libri seu commentarii novem duobus excusi voluminibus*, Paris, Poncet Le Preux et Michel Vascosan, 1551.

Longeon, Claude, « Pierre Lizet et le démon de midi », *in* Pierre Aquilon, Jacques Chupeau et François Weil (dir.), *L'Intelligence du passé : les faits, les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond*, Publications de l'Université François Rabelais, Tours, 1988, p. 103-110.

Montaigne, *Essais*, éd. P. Villey, Paris, P.U.F., 1965.

Ollagnier, Léonie, « Grivoiserie, lapsus et jeux de mots dans l'œuvre de jeunesse de Théodore de Bèze », revue en ligne *Savoirs en prisme*, 2016, https://savoirsenprisme.com/numeros/05-2016-les-espaces-du-malentendu/ grivoiserie-lapsus-et-jeux-de-mots-dans-loeuvre-de-jeunesse-de-theodore-de-beze/ (consulté le 01/11/2018).

Primot, Carole, *Une infinité de plats Maccaronesques : édition critique de l'*Histoire macaronique *et de la* Bataille entre les Mousches et les Fourmis *d'après Folengo (1606)*, thèse, Univ. F. Rabelais de Tours, 2013.

Rabelais, François, *Œuvres*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1994.

Solfaroli Camillocci, Daniela, « Genève dans la polémique religieuse autour de Bèze », *in* Iréna Backus (dir.), *Théodore de Bèze (1519-1605)*, actes du colloque de Genève (sept. 2005), Genève, Droz, 2007, p. 101-112.

Weiss, Nathanaël, *La Chambre ardente, étude sur la liberté de conscience*, Paris, éd. Fischbacher, 1889, rééd. Genève, Slatkine reprints, 1970.